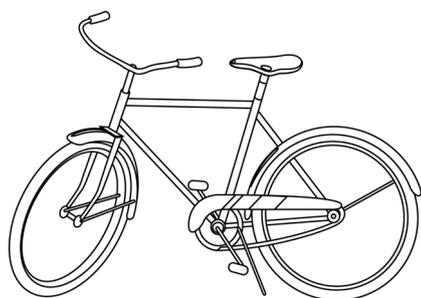


À bicyclette !

Les beaux jours sont arrivés. Mais hélas la pollution n'est pas partie. Au contraire avec la température qui monte, moins de pluie et moins de vent, Paris et notamment le deuxième arrondissement doivent se préparer à affronter des pics de pollution.



En attendant que les mesures anti-pollution à long terme portent leurs fruits, depuis 2011 la Ville de Paris propose à ses agents résidant hors de Paris, titulaires et contractuels (de plus de six mois et travaillant plus qu'un mi-temps), une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique : 25% du prix d'achat (aide maximum de 400 euros) TTC*.

Pourquoi ne pas en profiter ? Pour préserver l'environnement et lutter contre la pollution le vélo est un outil bien pratique ! C'est aussi, pour celles et ceux qui le souhaitent un bon moyen de conjuguer effort individuel et collectif, sport et santé de la planète.

Par ailleurs, que vous optiez pour la bicyclette ou pas, en avril n'oubliez pas de recycler : le grand recyclage de printemps se poursuit jusqu'à la fin du mois avec deux bacs jaunes supplémentaires. Si vous avez encore des piles de papiers ou des stocks documents imprimés périmés, n'hésitez pas à contacter M. Gilles Richard pour faire de la place dans nos bureaux !



*contacter la DRH de la Ville de Paris pour plus d'information.

Et aussi

N'hésitez pas à envoyer vos idées et suggestions pour réduire notre impact environnemental à cabma02-sme.02@paris.fr !